

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 218/Just.

OBJET:

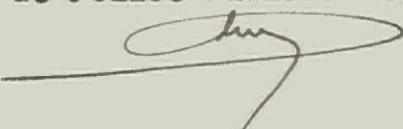
Affaire KABANGO.

Astrida, le 29 janvier 1951.



TRANSMIS à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi  
à KIGALI, le dossier M.P. c/KABANGO.

L'Officier de Police Judiciaire, Ch. LEES,



#### RESUME DE L'AFFAIRE.

Lors de l'inventaire du 18/12/1950, effectué dans le magasin  
géré par le capita-vendeur Kabango, on constate un déficit de 3.628,45 frs.

Le capita-vendeur déclare avoir vendu à crédit pour 557,- frs.  
et avoir prélevé pour ses besoins personnels 1.000 frs. alors qu'il  
n'avait droit comme salaire et poches à 340,- frs.

L'inventaire précédent effectué le 14/11/50 avait également  
laissé un déficit de 2.556,10 frs.

#### PIECES AU DOSSIER.

P.V. 179/OPJ. Lees

P.V. d'arrestation

Plainte de l'employeur

P.V. de vérification comptable

P.V. de saisie et pièces saisies.